

FRANCE – Culture de colza et environnement

Par Christophe NOISETTE

Publié le 13/02/2004

La Commission du Génie Biomoléculaire (CGB) a rendu un avis, en février 2004, sur l'impact environnemental de la culture de colza transgénique tolérant à un herbicide, dans lequel elle conclut à l'absence de risque écologique direct (développement de plantes invasives) lié à la présence d'un gène de tolérance à un herbicide chez le colza (ou une espèce apparentée). Par contre, elle préconise d'engager une réflexion globale afin d'analyser de manière approfondie l'impact écologique de nouvelles pratiques de désherbage, basées sur l'utilisation d'herbicides totaux. Ces mesures permettraient d'encadrer les impacts déjà identifiés, à savoir une augmentation probable des repousses dans les rotations culturales, la reproduction "rare" d'hybrides interspécifiques fertiles due à la pression de sélection de l'herbicide et la modification de la flore et de la faune associée¹. En 2003, diverses études² avaient conclu que le colza et la betterave transgéniques avaient un impact négatif sur les oiseaux et les insectes ; que les repousses de colza transgénique persistaient durant 16 ans dans un même champ ; et que le pollen du colza transgénique pouvait être transporté jusqu'à 16 km.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/france-culture-de-colza-et-environnement/